

Objectifs

- Identifier les opérations spécifiques qui dans l'exercice de sa mission peuvent entraîner la libération de fibres amiante
- De définir, de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux amiantés



Prérequis

Aptitude médicale en lien avec le travail de l'amiante et le port des équipements
Etre âgé de plus de 18 ans



Effectif

Jusqu'à 12 stagiaires
Encadrant technique ou/et
Encadrement de chantier
Cumul de fonction.



Pédagogie

- Exposés interactifs appuyés sur support informatique
- Etude de cas
- Mises en situation
- Remise d'un document stagiaire



Evaluation

- Tests des connaissances

Programme



35 heures

Les caractéristiques de l'amiante

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé (effets cancérigènes, effet synergique du tabagisme)
- Réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents
- Protection des travailleurs, consultations des institutions représentatives du personnel et du médecin du travail, surveillance médicale et traçabilité des expositions
- Information personnelle des travailleurs, formation à la sécurité du personnel au poste de travail, droit de retrait en cas de danger grave et imminent

Transmission de l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante

- La réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés
- Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Les limites d'efficacité des EPI, les facteurs de protection assignés, les durées de port en continu recommandées
- Transmettre le savoir faire aux opérateurs afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures

Les équipements de protection

- La mise en œuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et caractéristiques particulière au travail
- L'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement
- Choisir des EPI adaptés

Les mesures correctives

- La mise en œuvre des mesures correctives nécessaire à la bonne réalisation des chantiers
- L'application des procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
- Les situations d'urgence et toute situation anormale, accident ou intoxication, conduite à tenir dans ces situations
- Mise en situation récapitulative commentée
- Etre capable d'appliquer un mode opératoire

Délivrance	Les + de la formation	Formations complémentaires
Chaque stagiaire recevra à l'issue de la formation une attestation de formation ainsi qu'une carte d'habilitation conformément aux prescriptions de l'arrêté du 23 février 2012	Formateur ayant une forte expérience du terrain Mises en situation des stagiaires Utilisation des retours d'expérience d'entreprises	